

MOHAMED MEZIANE, P-DG DE SONATRACH :

«Des contrats gaziers à court terme, c'est possible»

Les activités de développement des hydrocarbures, la commercialisation du gaz et les services pétroliers à l'international ont déjà rapporté des centaines de millions de dollars au groupe Sonatrach. C'est ce que le P-dg de la compagnie nationale, Mohamed Meziane, a indiqué, hier, sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale, en évoquant, par ailleurs, la possibilité de contrats de vente de gaz algérien à court terme.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Sans être davantage précis sur les recettes et cash-flows générés, Mohamed Meziane a indiqué que les investissements consentis par Sonatrach dans le projet gazier de Camisea, au Pérou, ont été amortis par les revenus générés par l'exploitation du gisement.

Selon son premier responsable, Sonatrach maintient son programme d'investissements à l'international sur le moyen terme et dans toute la chaîne de l'industrie pétrolière. Des investissements rentables à terme et qui doivent, vers 2015, générer au moins 30% du chiffre d'affaires global de Sonatrach. Un chiffre qui a déjà atteint 13,1 milliards de dollars pour les quatre premiers mois

de 2009 et qui est potentiellement de 50 milliards de dollars de recettes d'ici la fin de l'année si les cours du pétrole se maintiennent équilibrés.

A ce propos, Mohamed Meziane a, réitératif, indiqué que les producteurs dont Sonatrach table sur des prix raisonnables de l'ordre de 70 à 80 dollars. Comme Mohamed Meziane a confirmé le non-gel des projets d'investissements à l'interne, en dépit de la crise économique mondiale, Sonatrach pouvant compter sur ses fonds propres et le financement bancaire domestique. Comme l'intervenant radiophonique s'est montré optimiste quant à l'achèvement et la mise en service de l'ensemble des infrastructures de transport de gaz vers

l'Europe ou en Afrique. Néanmoins, la commercialisation du gaz algérien sur le marché européen rencontre encore des difficultés, Sonatrach étant contrainte par le manque de souplesse commerciale de certaines entreprises énergétiques européennes et la non-application sur le terrain des décisions de libéralisation énergétique et d'accès aux tiers.

En attendant les décisions d'arbitrage concernant le litige entre Sonatrach et le gazier espagnol

Gas Natural concernant le prix de vente du gaz. Et cela même si Sonatrach a pu mettre en place des sociétés de distribution en Espagne et en Italie.

D'autre part, le P-dg de Sonatrach a évoqué la possibilité de contrats de vente de gaz algérien à court terme (2 à 3 ans). D'autant, dira-t-il, que le marché mondial a évolué et que les ventes de gaz naturel liquéfié ont apporté davantage de souplesse.

C. B.

FORMATION

Sonatrach consacre 100 millions de dollars

Le groupe Sonatrach consacre 8% de la masse salariale, soit 100 millions de dollars, pour la formation des compétences. C'est ce que le P-dg de Sonatrach, Mohamed Meziane, a indiqué hier.

L'objectif étant de renforcer le capital humain du groupe et de contrecarrer le mouvement d'exode de certains cadres du secteur vers d'autres régions ou compagnies pétrolières étrangères. A ce propos, Mohamed Meziane a indiqué qu'une centaine de cadres partis ont été remplacés par des compétences formées.

C. B.

RAFFINAGE DES PRODUITS PÉTROLIERS

L'unité d'Alger réhabilitée fournira de l'essence sans plomb

La raffinerie d'Alger sera réhabilitée et modernisée durant les trois prochaines années. Un contrat d'engineering et de construction d'unités nouvelles de reforming, craquage de fuel et désulfuration de gasoil sera prochainement signé dans ce sens. Ce qui devrait permettre, selon le vice-président Aval du groupe Sonatrach, Abdelhafidh Feghouli, d'augmenter la capacité de raffinage du gasoil de 600 000 à 1,2 million de tonnes et d'alimenter la capitale et la région centre,

pour la première fois, en essence sans plomb. Le vice-président Aval s'exprimait, hier, en marge de la cérémonie d'ouverture des plis d'offres commerciales relatives au projet EPC global de réhabilitation, adaptation et modernisation de la raffinerie de Skikda.

Avec une offre la moins-disante (93,04 milliards de dinars), la société sud-coréenne Samsung Engineering & Construction a été retenue pour la réalisation, en 36 mois, de ce projet qui vise à

porter la capacité de raffinage de cette unité de 15 millions de tonnes/an actuellement à 16,927 millions de tonnes métriques. Soit 15% d'augmentation de capacité qui permettront à Sonatrach de hisser ses capacités de raffinage à 44 millions de tonnes métriques à l'horizon 2014-2015.

Un objectif pour lequel Sonatrach consacre 3 milliards de dollars en termes d'investissement pour la réhabilitation et la modernisation de ses raffineries sur

une enveloppe globale de l'ordre de 9 milliards de dollars. En signalant que Sonatrach s'apprête à lancer la mise en service d'une raffinerie de condensât de 5 millions de tonnes/an et envisage également la réalisation d'une raffinerie de brut lourd. En outre, le projet de la raffinerie de Tiaret, d'une capacité de 15 millions de tonnes /an, est en phase de choix de partenaires pour l'élaboration des FEED et la rédaction des cahiers des charges.

C. B.

CODE DES MARCHÉS PUBLICS

La révision partielle jugée insuffisante par les entrepreneurs

L'Association générale des entrepreneurs algériens (Agea) a souligné, hier, les lacunes enregistrées dans le code des marchés publics. Ce dernier, bien que révisé partiellement par le biais d'un décret présidentiel le 26 octobre 2008, ne répond toujours pas aux attentes des professionnels, ont affirmé les entrepreneurs du bâtiment.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - L'Agea interpelle les pouvoirs publics sur «la nécessité d'une révision impérative du code des marchés publics» qui est considéré, selon les déclarations des membres de l'association comme «un handicap et un obstacle pour l'activité du secteur du BTPH». Par ailleurs, expliqueront les animateurs d'une conférence organisée au forum d'El Moudjahid, le code 02/250, en dépit du fait qu'il ait été révisé partiellement, ne répond toujours pas aux attentes des entre-

prises concernées qui rappellent que «la révision doit concerner également d'autres articles essentiels et ce, afin d'alléger et d'assouplir les obstacles bureaucratiques qui empêchent notamment les entreprises de se développer».

L'Agea explique, par ailleurs, que la caution de bonne exécution actuellement de 5 % influence négativement sur le promoteur. Ils souhaitent que cette caution soit relevée directement au prorata de chaque situation, que les avenants, les négociations et la

situation ne doivent pas dépasser les 30 jours de la date des négociations à la signature ainsi que l'installation d'une commission paritaire de recours des marchés publics au niveau local et national «pour une meilleure équité dans le cadre de l'acquisition des marchés».

Les entrepreneurs proposent aussi une assise nationale du BTPH de compétence locale qu'ils disent revendiquer depuis l'année 2005. Cette instance aboutira, selon les intervenants, à un modèle de nouvelles villes adaptées au mode social algérien et à des entreprises performantes.

Pour sa part, M. Bouchemla, représentant du ministère des Finances et membre de la commission nationale des marchés,

déclarera que les modifications introduites dans le code des marchés publics ont pour but de mettre en œuvre une bonne utilisation des deniers publics et leur bonne gestion.

L'intervenant notera que les changements concernent en premier lieu le respect des principes et la liberté d'accès aux marchés publics. Il s'agit aussi de la transparence dans les procédures en vue d'assurer l'efficacité des commandes, souligne M. Bouchemla.

Les présents salueront la décision qui permet aux entreprises de solliciter la justice si des anomalies sont constatées.

Des irrégularités dans les marchés publics sont toutefois signalées qui concernent le recours à la surfacturation, la

tentative des soumissionnaires d'influer sur l'évaluation des offres, la mauvaise interprétation délibérée des conditions juridiques et l'absence de pénalités de retard.

Certains soumissionnaires sont aussi pointés du doigt et accusés d'être privilégiés par rapport à d'autres, comme est pointé du doigt le recours direct aux appels d'offres restreints. Il est par ailleurs à noter que la commande publique représente 27% de l'économie nationale. Les présents évoqueront, dans leurs interventions, le manque de main-d'œuvre qualifiée dans le cadre de la réalisation des projets ainsi que les besoins importants en moyens et entreprises de réalisation qualifiées.

F.-Z. B.

Indicateurs

Capacité potentielle de production : 1,5 million de barils/jour.

Capacité actuelle de production : 1,45 million de barils/jour.

Capacité de production – quota Opep : plus de 1,2 million de barils

Part Sonatrach dans la réduction de production Opep : 200 000 b/j

Exportations de gaz naturel : 60 milliards de m³ + 9,2 milliards de m³ de GNL attendus.

Réserves d'hydrocarbures avérées et développées : de l'ordre de 40 milliards de barils.

Découvertes d'hydrocarbures en 2009 : 9 dont 5 par Sonatrach seule.